



*Conceit de l'été*

DESSIN PIQUÉ (MUSÉE DE VALENCIENNES)

#### CHAPITRE IV

#### PERFECTIONNEMENT ET PROSPÉRITÉ

1740-1778

La valenciennes avait suivi divers tâtonnements pour le choix d'un fond qui lui fût bien approprié. On avait d'abord remplacé le genre vermiculé et fleuri, à l'aspect trop compact, par le fond de neige. Puis, comme ce dernier tirait l'œil et alourdisait singulièrement la dentelle, on l'avait combiné avec le treillis ou ensemble de mailles, et peu à peu se développa le réseau. Enfin, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on avait délaissé les pois de neige pour adopter une petite treille ou maille, d'abord ronde, puis carrée, régulière, transparente, avec un toilé ne présentant pas le moindre relief, et l'on avait eu de nouveau recours aux fleurs, cette fois dispersées et semées sur le lacis. Une modification complète s'était produite dans la fabrication et le dessin. A la guipure, aux fonds larges irréguliers s'était substitué le réseau qui, par sa légèreté, réalisait tout ce que l'on pouvait rêver de plus désirable pour la dentelle et servait à désigner les mailles du lacis.

Lorsque les dentelles à fonds réguliers furent en faveur, le réseau devint l'appellation générale de toutes les mailles et l'on y joignit le nom de la ville qui produisit une forme spéciale de ces mailles. De là le nom de réseau de Valenciennes, comme celui de réseau d'Argentan. C'est pour la première dentelle, vers 1730 ou 1740, que paraît s'être achevée cette transformation. Un document des Archives nous apprend que le 1<sup>er</sup> juillet 1741 un certain Dorgeville, marchand de cette ville, vendait à M. Malon d'Angreau « sept aunes de dentelles *Valenciennes à treilles* ». Or, nous n'avons trouvé nulle part l'expression « treilles » à l'époque antérieure. C'est donc



MO. CATALA. FRESSE, PARIS.

BARBE DE MALINES

(Collection de Mme A. L.)



BARBE VALENCIENNES (STYLE LOUIS XV)

(Collection de Mme A. L.)

vraisemblablement vers cette date que le précieux tissu acquit la personnalité bien tranchée qu'il a conservée<sup>1</sup>.

Toute d'une pièce, d'un même fil et d'un seul réseau, dépourvue du cordon d'entourage qui, dans la malines, bordait les fleurs et en accentuait les contours, la dentelle de Valenciennes était considérée comme moins belle que celles de Bruxelles, de Malines et d'Argentan, mais comme plus solide et plus durable. Moins élégante, moins vaporeuse que la malines, qui assortissait merveilleusement avec la gaze et la mousseline, elle n'avait pas moins de grâce et donnait une impression de netteté et de fraîcheur qui fut la source première de son succès. Elle convenait d'ailleurs mieux, par l'absence de tout relief qui en facilitait le lavage, pour garnir le linge, qualité précieuse qui lui assura une grande vogue. Essentiellement dentelle de lingerie, elle ne recherchait pas le grand effet, mais ses dessins, quoique simples d'ordinaire, étaient presque toujours relevés par une technique soignée.

Le perfectionnement de l'exécution suivit de près, en effet, la formation du réseau, grâce à l'activité et à l'initiative des marchands de la ville, qui rivalisaient entre eux et avec les établissements hospitaliers pour le bon goût<sup>2</sup>.

Parmi les marchands qui s'adonnaient spécialement au commerce des dentelles pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : M<sup>l</sup>les Hiolle, Deulin, Gauchez, Hourdain, Doisy, Dubois, Lefranc — M<sup>mes</sup> Lesne, Vanot, Bouly, Bracq, Van Combrengh — MM. Dorgeville, Célestin Deblacq, Pierre Leblond, André Doisy, A. Herent, Pierre et Thomas Chauvin, Auguste Pillion, Armand Prevost, François Tribout ; trois : Vanot, Pillion et Tribout, faisaient partie de la corporation des marchands de batiste et de dentelles<sup>3</sup>. Ce dernier était le plus réputé, non seulement à Valenciennes, mais à Paris et autres villes de la France et de l'étranger, pour la qualité et la beauté de ses assortiments. Secondé dans son commerce par sa femme et sa fille, il possédait, rue Cardon, un magasin bien achalandé et fréquenté par les amateurs de belles den-

1. Arch. de Valenciennes, partie non classée. — *Journal de commerce*, Bruxelles, 1759, p. 174 ; 1761, p. 107.

Il est à remarquer que le nom de « dentelles de Valenciennes » était déjà employé en 1722 et adopté en Europe. On le trouve dans un placard imprimé à cette date à l'occasion de l'ouverture de l'hospice de la rue de Cambrai (Arch. de Valenciennes, AA 100-102, p. 48) et dans le livre de M<sup>lle</sup> Lefranc. L'expression de Valenciennes à *treille* se rencontre en 1753 dans les livres de compte de M. Tribout. « Le 19 novembre 1753, reçu de la fille Pamart dentelle à *treille*. »

« Le 27 novembre 1753, la fille Groniart a livré une aune et demie de dentelle à *treille*. »

« Le 28 août 1753, Caroline Forestier a livré une demi-aune de dentelle à *treille* » (Arch. de Valenciennes, partie non classée).

Un an après, l'expression tulle apparaît : « Marie-Anne Vassart livre à Tribout une aune et demie de dentelle « nommée tulle » à cinq écus l'aune » (*ibid.*).

2. « On ne saurait exprimer, disait le *Journal de commerce* de Bruxelles en 1762, le degré de perfection auquel les dentelles de Valenciennes sont parvenues, ni la beauté et le goût qu'on donne à leurs dessins » (*ouvr. cité*, p. 134).

3. Arch. de Valenciennes, partie non classée, et *Journal de commerce*, p. 147.

telles et les marchands de Paris qui fournissaient la cour. « Tout Valenciennes conviendra, écrivait, en 1761, J.-B. Comtesse, fabricant de fil retors à Douai, à l'intendant de Blair de Boisemont, que M. Tribout bonifie la fabrique de dentelles, fait exceller les ouvrières dans l'exécution et dans la beauté des dessins qu'il leur a donné à faire. L'étranger en est satisfait par les nouveautés qu'il trouve dans le magasin de ce négociant, qui, se faisant toujours l'auteur des goûts modernes, devient la cause de l'augmentation d'estime qu'on porte à la fabrique et de l'affluence des étrangers amateurs de belles dentelles. Le choix et la distinction qu'en fait Votre Grandeur sont un bon témoignage, puisqu'elle daigne dans ses emplettes donner la préférence aux dits sieur et demoiselle Tribout. »

Les relations commerciales de ces marchands ne se bornaient pas à Valenciennes et à la région, elles s'étendaient à la Belgique, l'Italie, l'Angleterre et à beaucoup de villes de France. Tribout expédiait des dentelles à Bruxelles, Anvers, Liège, La Haye, Amsterdam, Genève, Londres, Orléans, Rouen, Nevers, Rennes, Bordeaux, Lyon, Châlons-sur-Marne, Dieppe, Bailleul, Armentières, Lille et surtout à Paris ; Herent en envoyait à Paris, Reims, Bruxelles, Lille, etc.

La plupart avaient des correspondants ou revendeurs à Paris et dans bon nombre de villes de France et de l'étranger. Citons pour Herent : à Paris, M<sup>me</sup> Ejickout ; à Reims, son frère François ; à Lille, M. Devendin ; à Bayeux, M. Declosière ; pour Tribout : à Paris, MM. Salles, Capron, Simonneaux, Lollier-Payen, Vanot, M<sup>lles</sup> Dufresnes, Penault et Mignot, M<sup>mes</sup> de Becke, Germé, de Buat ; à Liège, M. Korps ; à Bruxelles, M. Debay, M<sup>lle</sup> Lebrun, M<sup>me</sup> Vanderborcht ; à Lille, M<sup>me</sup> Monsoret ; à Douai, M<sup>me</sup> Belgrade ; à Londres, M<sup>me</sup> Mac Eune et MM. Bridjen et Watter.

De hauts personnages leur servaient aussi parfois d'intermédiaires. Tel fut l'archevêque de Cambrai, qui commandait à M<sup>lle</sup> Tribout un ajustement de dentelles pour M<sup>me</sup> Adélaïde, fille aînée de Louis XV.

Les clients recevaient des dessins et des échantillons à choisir. M<sup>lle</sup> Tribout remettait des dentelles pour choix à son frère Benoît, qui se rendait fréquemment à Paris pour affaires. De son côté, elle allait souvent à Bruxelles pour la vente.

Les notables de Valenciennes comptaient parmi leurs acheteurs. En 1751, Tribout vendait au Magistrat une garniture pour femme composée de deux barbes, du rayon et du bavolet (hauteur bâtarde), d'un tour de gorge, pareille hauteur, et des manchettes à trois rangs, grande hauteur, dont le prix atteignait 1,400 livres. En 1753, M<sup>me</sup> Van Combrengh vendait aussi au Magistrat une garniture complète pour femme composée de quatre barbes, deux rayons, un fond, le tout en plein, les engageantes ou manchettes pour dames à trois rangs, au prix de 1,750 livres, et les paires de manchettes pour hommes, au prix de 1,450 livres.

Mais on achetait la valenciennes principalement à la cour et dans le royaume,

où le luxe des dentelles faisait fureur à l'époque des Pompadour et du Barry. C'est dans la noblesse et dans l'armée que les marchands de Valenciennes comptaient leurs clients les plus nombreux. A Doisy s'adressaient M<sup>me</sup> de la Fontaine, M<sup>lles</sup> de Serre, M<sup>me</sup> du Barry, M. du Cluzeau, ancien officier au régiment d'Aunis, M. le comte Valh, capitaine à Saint-Germain, M. de Maurès, capitaine au régiment du Bourbonnais ; à Tribout, M. de Bonneval, commissaire de la Compagnie des mousquetaires, le duc de Praslin, les marquises de la Grange et de Boufflers, le chevalier de Courtis, capitaine au régiment de Picardie, M<sup>me</sup> la princesse de Croy, le vicomte de Rochechouart, M. de Tolosay, maître des requêtes à Paris, la duchesse de Grammont, la marquise d'Estournelles, la vicomtesse de Montboisier, M. de la Palisse, inspecteur des Suisses, le comte de Vintimille, M. le prince de Conti, le marquis de Rivarol, capitaine des gardes du corps du Roi à Turin, le marquis de Fitz-James, M<sup>me</sup> la vicomtesse Desandrouin, M. Jourdain de Villiers, capitaine au régiment du Royal-Vaisseau, le prince de Monaco, la princesse de Tingry, la comtesse douairière de la Marck, le vicomte de Rastignac, la comtesse de Jarnac, M<sup>me</sup> Adélaïde, la vicomtesse de Choiseul, la duchesse de Bourbon, etc. Tribout était aussi le fournisseur du clergé. Il avait pour clients M. Leroy, curé du Béguinage à Valenciennes, dom Benoît Lefèvre, religieux de Saint-Saulve, etc. D'illustres personnages ne dédaignaient pas de pénétrer dans son magasin. Tel fut M. de Choiseul, qui, en 1770, de passage à Valenciennes, lui commanda une paire de manchettes, un tour de gorge et une garniture de corset.

Enfin, Tribout se chargeait aussi de la vente des dentelles appartenant à des dames de marque. N'ayant pu vendre une coiffure qui lui avait été confiée par la duchesse de Grammont, il la plaça comme lot dans une loterie qui fut tirée à Raismes en 1772 et rapporta 600 livres.

Les magasins de Valenciennes ne contenaient guère de dentelles étrangères, mais les marchands en faisaient venir de Bruxelles, Malines, Ypres, Lille, Gand et d'ailleurs. Ils entretenaient entre eux les meilleures relations : Herent, Tribout, Pillion, Chauvin, Doisy et autres se rendaient mutuellement service pour leurs assortiments et les complétaient en Belgique<sup>1</sup>.

Mais ils rencontraient une redoutable concurrence dans ceux du dehors qui,

1. Arch. de Valenciennes, AA 100, F<sup>2</sup> 256, H 73 et partie non classée : Lettres de commerce de Tribout, Herent, Doisy. — Arch. dép., C 221<sup>1</sup>. — Arch. générales du royaume de Belgique, Conseil des Finances, 2095. — Bibl. de Valenciennes, ms. 697.

Herent vendait à Doisy et à Tribout des barbes, à M<sup>mes</sup> Chauvin et Ploge des dentelles étrangères, des entoilages et de la grosse dentelle et en achetait à ses confrères.

En 1765, Tribout demandait à un marchand de Binche le prix et la qualité des dentelles assortissant « au point de Binche ». En juin 1766, il envoyait à Bruxelles des manchettes d'homme à fonds doubles et des manchettes de femme à fond de neige pour les faire assortir avec une aune et demie de France (Lettres de commerce de Herent et Tribout).

depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient employé tous leurs efforts à imiter la valenciennes.

On mettait en vente beaucoup de dentelles, faites du même point, d'un prix beaucoup moins élevé que la valenciennes, mais ni aussi fines, ni aussi solides. En 1713, de Bernage, intendant d'Amiens, avait déjà remarqué que les dentelles exécutées à la main de la Providence d'Arras, et qui passaient pour être assez belles, n'étaient qu'une copie de celles de Valenciennes. En 1723, les ouvrières de l'hôpital de Lille, au nombre de 700, faisaient des dentelles à l'imitation de Valenciennes. Il en fut de même aux environs, à Bailleul, Cassel, Armentières, etc. « Depuis quelque temps, écrivait à son tour, en 1748, Savary des Bruslons, il se fait à Dieppe des mignonnettes, façon Malines, et des valenciennes, mais qui n'approchent pas des dentelles qu'elles veulent imiter. » Il n'était pas jusqu'à Dijon qui ne possédât au XVIII<sup>e</sup> siècle sa manufacture de valenciennes installée à l'hôpital et placée sous la direction des magistrats de la ville. Aussi Tribout, voyant que la production valenciennoise ne lui permettait pas de satisfaire à toutes les demandes, n'hésitait pas à acheter à Armentières et à Lille des dentelles qu'il avait la prétention de vendre à Liège comme des produits sortis des ateliers valenciennois<sup>1</sup>.

La réputation de la valenciennes n'avait pas non plus laissé indifférente la Belgique, qui pourtant tirait alors de gros bénéfices des points de Malines et de Bruxelles. Plusieurs villes, notamment Ypres, Menin, Courtrai, Gand, Binche, Mons, Barbençon, se mirent à fabriquer de la valenciennes et dans tous les prix<sup>2</sup>.

A Binche, on comptait, en 1738, treize dentellières et 134 ouvrières qui travaillaient pour elles<sup>3</sup>. Or, la dentelle de Binche, d'après M. Van Overloop, se rattache à la famille des valenciennes « par ses toilés d'abord, que ne borde aucun fil de contour, puis encore par la maille qu'elle met en œuvre, quand il lui arrive de montrer du réseau, maille qui n'est autre que celle de Valenciennes ». Et il ajoute : « Cette dentelle se caractérise enfin par une prédilection des plus marquées pour ce qu'on nomme le fond de neige. Elle ne se borna pas, comme à Malines et à Bruxelles, à en former des « jours » réguliers ; chez elle, les mouchetures étoilées pénètrent partout, diversifiant leurs aspects, se juxtaposant, sans souci de la symétrie, et finissant par substituer entièrement leur pêle-mêle, séduisant du reste, au fond de réseau des

1. Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 57, C 502. — Roland DE LA PLATIERE, *Encyclopédie méthodique : manufactures et métiers*, t. I, p. 246. — SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire du commerce*, 1748, p. 110. — M<sup>me</sup> BURY-PALLISER, *Histoire de la dentelle*, p. 210 et 218. — DE BOISLILE, *Correspondance des contrôleurs généraux*, t. III, p. 486. — A. MABILLE DE PONCHEVILLE, *la Dentelle à la main en Flandre*, p. 87.

Les Valenciennes s'étaient déjà inquiétés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'imitation des valenciennes. Le placard de 1722 les proclamait « inimitables partout ailleurs » (Arch. de Valenciennes, AA 100-102, p. 48).

2. Arch. de Valenciennes, partie non classée.

3. Théophile LEJEUNE, *Histoire de la ville de Binche*, dans *Mémoires et publications de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut*, IV<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 124.

dentelles plus compassées<sup>1</sup>. » Mais le point de neige c'est précisément le point fabriqué déjà à Valenciennes avant 1661. Si Valenciennes ne l'a pas emprunté à Binche (et on ne saurait soutenir le contraire, tant que l'on n'aura pas prouvé qu'on faisait déjà cette dentelle à Binche à cette époque<sup>2</sup>), il faut en conclure, quelles que soient les modifications introduites au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, que c'est Binche qui l'a emprunté à Valenciennes<sup>3</sup>.

Quant à Mons, vers 1760, elle avait attiré par certains privilèges une des meilleures ouvrières, M<sup>lle</sup> Raparlier, qui s'y était établie avec sa famille et occupait environ 150 dentellières, dont les produits trouvaient amateurs à Paris, Lyon et autres villes de France. Pour soutenir cette concurrence étrangère, les négociants valençiennois proposèrent d'user des mêmes procédés à l'égard de leurs rivaux. Ils demandèrent qu'on accordât une récompense à quelque dentellière de la ville qui consentirait à aller apprendre la fabrication des points de Malines et de Bruxelles, toujours très en vogue en France<sup>4</sup>.

Au reste, à Valenciennes comme à Cambrai, on imitait alors le point de France, le point d'Argentan, dont la manufacture était très florissante. Un certain nombre de personnes y avaient établi des ouvriers et passé un contrat de société avec les administrateurs des hôpitaux<sup>5</sup>.

Mais on distinguait déjà au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle la vraie et la fausse valençienne et on se méfiait de la contrefaçon. En 1755, Korps, correspondant de Tribout à Liège, lui écrivait à propos des dentelles que celui-ci lui avait envoyées : « J'ai été obligé de les reprendre, vu que vos dentelles ne sont pas valençiennes, comme je vous avais demandé. Elles ne sont que dentelles de Lille, selon le dire de M<sup>me</sup> Durand, d'Aubigny, femme du ministre du Roy, qui est de Valenciennes. » L'année suivante,

1. *La Dentelle. Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*, Bruxelles, p. 93.

2. Voir p. 12.

La malines a souvent aussi employé le fond de neige. Mais dans cette dentelle les points de neige sont disposés ordinairement avec une régularité qui leur donne la valeur d'un « jour », tandis que dans celle de Binche ils sont jetés pêle-mêle (LEFÉBURE, *Broderies et dentelles*, p. 288, et VAN OVERLOOP, *opuscule cité*, p. 85).

« On trouve, dit M. VAN OVERLOOP, des renseignements sur la dentelle de Binche dans de nombreux ouvrages. C'est pourquoi nous en avons parlé sommairement. » Il est regrettable de ne pas connaître les nombreuses sources qui pourraient offrir un grand intérêt pour l'histoire de la dentelle (voir *Catalogue général de la section des Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi*, 1911, p. 227, note).

3. D'après M. VAN OVERLOOP, la dentelle de Binche « se distingue des valençiennes proprement dites par la texture spéciale de ses toilés, à la fois plus ténus et plus nuancés, donnant une impression de transparence qui contraste absolument avec la netteté uniforme des toilés, plus serrés, de la valençienne » (*la Dentelle*, p. 93).

4. Bibl. de Valenciennes, mss. 917 et 918. — Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 502. — Arch. générales du royaume de Belgique, Conseil des Finances, liasse 2095 : Toilettes, fil et dentelles. — *Journal de commerce*, Bruxelles, septembre 1759, p. 175.

De leur côté, les marchands belges se plaignaient de l'exode de leurs ouvrières vers la France (Arch. générales du royaume de Belgique, Conseil des Finances, liasse 2093).

5. Arch. de Valenciennes, H 82 et partie non classée.



Tribout, dans une lettre adressée à M. de Bouzoncourt, à qui il avait expédié deux pièces de manchettes, lui déclare « qu'elles sont bien valenciennes », et il ajoute : « Vous êtes trop connaisseur pour ne pas en convenir <sup>1</sup>. »

Les Valenciennois appelaient fausses valenciennes celles qui n'étaient pas produites dans l'enceinte de la ville ; ils affirmaient que les dentelles exécutées hors des murs, bien que fabriquées avec le même fil et de la même façon, n'étaient ni aussi belles, ni aussi durables. « Cette belle fabrique, disait Dieudonné vers 1800 <sup>2</sup>, est demeurée tellement inhérente au sol qu'il passe pour constant que si une pièce était commencée à Valenciennes, puis achevée hors de cette ville, la partie qui n'aurait pas été faite à Valenciennes serait visiblement moins belle, moins fine, moins parfaite que l'autre, quoique continuée par la même ouvrière, avec le même fil, sur le même carreau. Quelle peut être la cause de ce phénomène? Est-ce l'influence de l'atmosphère, comme les Valenciennois le prétendent? De fait, c'est que, jusqu'à présent, cette dentelle n'a pu être bien imitée dans aucune ville de l'Europe et que cette fabrique ne s'étend pas dans le pays au delà de l'enceinte de la ville. »

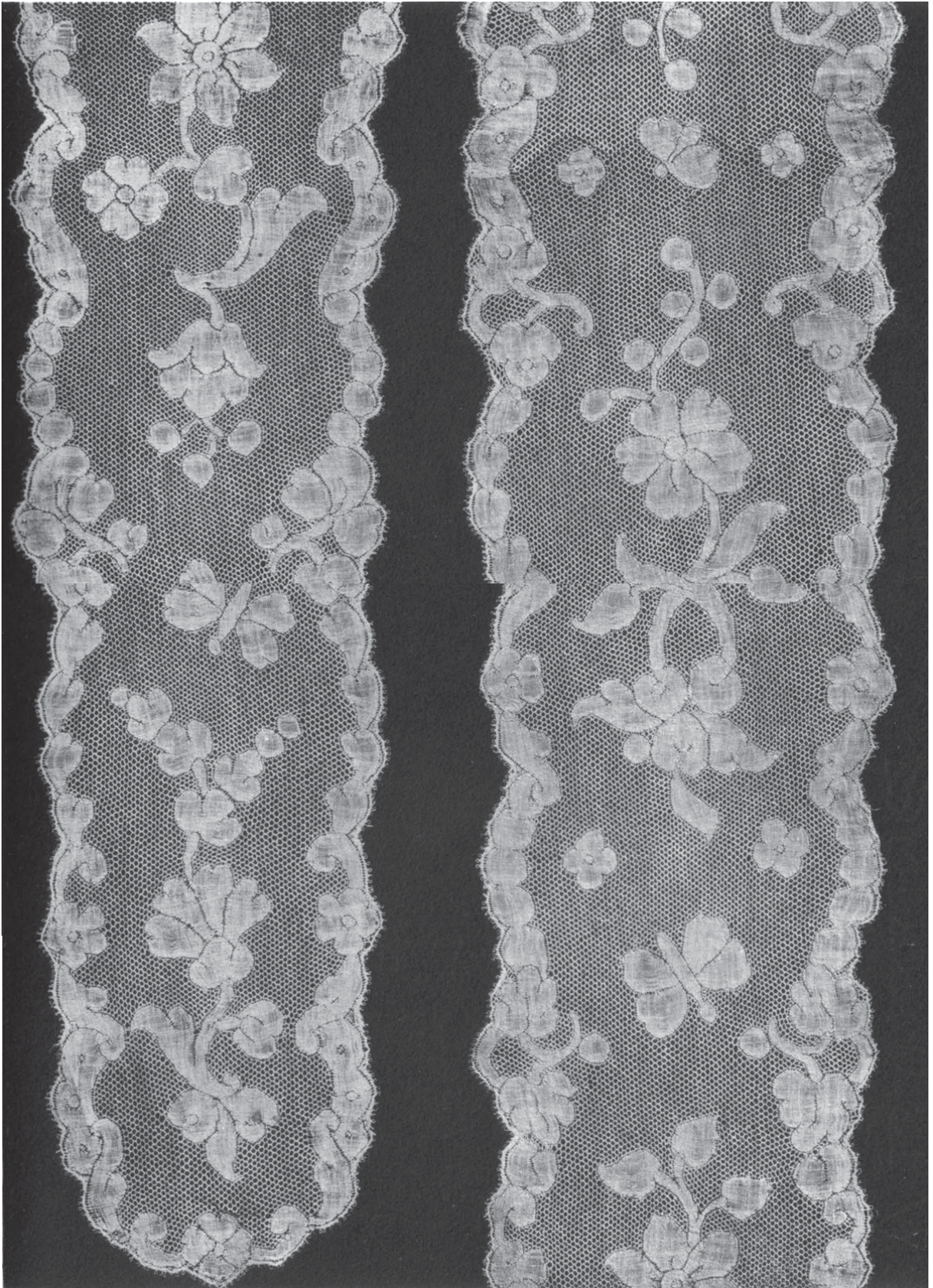
Au siècle dernier, M<sup>me</sup> Bury-Palliser justifiait cette assertion en observant qu'à la ville les ouvrières travaillaient dans les caves, dont l'humidité convenait au fil, tandis qu'aux environs elles travaillaient en plein air, ce qui devait sécher le fil et le rendre plus difficile à manier. Mais cette explication reste insuffisante, car à l'époque antérieure on exerçait aussi ce métier dans les chambres des ouvriers.

La cause de la supériorité de la dentelle faite à Valenciennes ne peut donc être attribuée exclusivement à l'influence de l'atmosphère. C'est une explication peu vraisemblable, inspirée sans doute par le désir des habitants de conserver à leur ville le monopole d'une industrie florissante. N'est-il pas plus conforme à la réalité d'attribuer cette supériorité non seulement à la qualité du fil produit par le pays et à son climat humide, mais encore au talent des dentellières valenciennes qui se transmettait dans les familles de génération en génération? Que l'ouvrière invente la dentelle qu'elle exécute ou qu'elle se borne à imiter d'autres dentelles, il lui faut, dans tous les cas, non seulement déployer une attention soutenue, mais encore beaucoup d'habileté dans son labeur et faire preuve d'un certain sens artistique. Il est avéré que les habitudes et la tradition laissent une empreinte caractéristique sur les dentelles. Ne remarque-t-on pas aujourd'hui encore une différence notable dans les

1. A. MABILLE DE PONCHEVILLE, *la Dentelle à la main en Flandre*, p. 88. — Arch. de Valenciennes : Lettres de commerce de Fr. Tribout.

D'autres recherchaient, au contraire, la fausse valenciennes : telle M<sup>lle</sup> Demaght, marchande de Gand, qui, en 1763, achetait trois paires de manchettes et deux coupons de fausse valenciennes (Arch. générales du royaume de Belgique, Conseil des Finances, liasse 2095 : Toilettes, fil et dentelles).

2. Bibl. de Valenciennes, ms. 916. — *Journal de commerce*, Bruxelles, 1759, p. 174 et 175 ; 1761, p. 107. — *Statistique du département du Nord*, t. II, p. 309.



BARBE DE VALENCIENNES  
(Louis XV)

(Collection de Mme A. L.)

tissus produits par chaque village de la frontière belge où l'on travaille la valenciennes?

Il faut aussi tenir compte de l'expérience, du goût et du sens artistique des marchands qui choisissaient le fil, le réseau, le dessin et seuls connaissaient l'effet que devait produire l'ensemble du travail.

D'après Tribout, c'est après le blanchissage qu'on pouvait vérifier si la valenciennes était fausse; dans ce cas, elle grossissait toujours. Pour sa fille, rares étaient les personnes qui connaissaient la valeur des vraies valenciennes, et souvent on appelait vraies celles qu'ici l'on considérait comme fausses. A ses yeux, les dentelles faites aux environs de la ville n'étaient pas fausses, parce qu'elles étaient mieux travaillées et plus solides que les dentelles fabriquées en Flandre, et elle désignait par fausse celle d'un dessin très ancien et peu délicat, d'un réseau peu net et d'un plat mal frappé. A son tour, Roland de la Platière, dans l'*Encyclopédie méthodique*, la définissait « une dentelle de même espèce inférieure en qualité, fabriquée moins serrée, avec un dessin moins recherché et le toilé des fleurs moins marqué <sup>1</sup> ».

Les vraies valenciennes, les plus fines, les plus artistement composées, furent en vogue en France jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles ornaient les riches costumes des nobles, comme le duc de Penthièvre, qui possédait, vers 1735, cinq aunes et demie de valenciennes d'une valeur totale de 253 livres, et des prélats, comme Mgr de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, dont la garde-robe comprenait, en 1764, trois douzaines de paires de manchettes en malines et valenciennes. Les élégants déshabillés des duchesses et des marquises en employaient de ravissantes, dont les légers dessins se détachaient agréablement sur le treillis. Les dames le plus en renom de la cour les recherchaient; en 1770, M<sup>me</sup> du Barry achetait sept aunes de vraie valenciennes à 60 livres l'aune pour garnir une taie d'oreiller; elle possédait, en outre, deux barbes et rayon de vraie valenciennes, trois aunes trois quarts collet grande hauteur, quatre aunes grand jabot, le tout de la même main, évalué à 2,400 livres, et quinze aunes haut jabot, du prix de 3,706 livres. Les dames de la bourgeoisie s'efforçaient de ressembler aux dames nobles dans leurs parures et mettaient dans chaque trousseau une coiffure en vraie valenciennes <sup>2</sup>.

Certains nobles se contentaient déjà, cependant, de fausse valenciennes. En 1769, M<sup>me</sup> Tribout vendait à M. de Nicolai une paire de manchettes en fausse valenciennes, et l'année suivante à M. Blair de Boisemont, intendant de Strasbourg, en résidence à Paris, dix pièces de dentelles en fausse valenciennes pour linge de nuit. Mais, quatre ans après, elle déclarait à une cliente qu'elle ne tenait pas de fausses valenciennes, parce que ses dentelles étaient alors « à assez bon compte ».

1. Arch. de Valenciennes, partie non classée : Lettres de commerce de M. et M<sup>lle</sup> Tribout. — *Encyclopédie méthodique : manufactures et métiers*, t. I, p. 242.

2. M<sup>me</sup> BURY-PALLISER, *ouvr. cité*, p. 161 et 213.

La plupart des acheteurs réclamaient des dessins d'un nouveau goût. Les marchands valenciennois s'attachaient à les satisfaire, ainsi que l'attestent tous leurs livres de comptes. Tribout priait, en 1751, sa correspondante de Bruxelles, M<sup>lle</sup> Lebrun, de lui faire parvenir « des manchettes d'homme, point Malines, à bride, des derniers goûts et des dernières hauteurs », et de lui acheter chez le meilleur dessinateur de Bruxelles « deux dessins de manchettes d'homme avec leurs jabots, des dernières hauteurs, en dentelle de Valenciennes *du dernier et plus nouveau goût* ». En 1759, M<sup>me</sup> Tribout écrivait à sa sœur, en résidence à Douai : « Je vous envoie votre coiffure et vos cabriolets. Votre coiffure est montée dans *le dernier goût*. »

Dans une lettre du 23 juillet 1766, adressée à M<sup>me</sup> la marquise de Montesquiou, elle disait : « J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une barbe dite colette n<sup>o</sup> 1 et un rayon n<sup>o</sup> 2, pour que vous ayiez la bonté de choisir de ces deux dessins celui qui vous plaira le mieux, dont on vous fera travailler une coiffure dès que vous m'aurez donné vos ordres décisifs, en me renvoyant les deux échantillons que mon marchand attend avec impatience pour les envoyer en Angleterre ; *il me marque que ces deux dessins n'ont pas encore paru en France*. »

A son tour, le 5 avril 1771, M<sup>lle</sup> Claire Tribout réclamait à son correspondant de Bruxelles « une paire de manchettes d'un dessin nouveau et de bon goût, léger, les fleurs bien frappées et le réseau bien frappé et solide. » Enfin, deux ans après, elle envoie à un de ses correspondants de Paris des manchettes et lui exprime l'espoir « qu'elles seront trouvées bien, étant de dernier goût <sup>1</sup>. »

Pendant cette période, on fabriquait à Valenciennes toute sorte de pièces de dentelles : des coiffures dites mignonnette, baigneuse, colette, battant-l'œil ; des manchettes dites tournantes, engageantes, d'abbé, à guirlande, jardinières, amadis ; des fichus ou palatines, des tours de gorge ; des garnitures de chemise en amadis, des engrêlures ou rehausses à trois rangs, des mignonnettes, des entoillages et, en général, des petites dentelles <sup>2</sup>.

1. Arch. de Valenciennes, partie non classée. Lettres de commerce de M. et M<sup>lle</sup> Tribout.

2. Ibid.

L'entoilage et l'engrêlure désignaient deux espèces de dentelles plus communes qui servaient à monter les autres quand on voulait leur donner du pied ou en réunir deux ; on les faisait sans picot. L'engrêlure n'était à proprement parler qu'une espèce de gros réseau employé à coudre ou attacher la dentelle, sans être jamais en vue (*Encyclopédie méthodique : manufactures et métiers*, t. I, p. 242).

Le nom d'entoilage venait de ce que cette dentelle remplaçait les toiles fines, batiste ou mousseline, avec lesquelles on faisait d'abord les manchettes de dame. Les entoillages fabriqués dans le Brabant pour monter les dentelles de Bruxelles et Malines étaient supérieurs de beaucoup à ceux qui se fabriquaient dans le pays wallon et la Flandre française, où ils étaient employés ordinairement à faire des manchettes d'homme à bas prix. L'entoilage était en 1760 une branche considérable de la fabrique de Bruxelles. Il ne différait de la dentelle que par un gros fil qui brodait partout le dessin et le faisait ressortir, mais pour le toilé, fond et fil, il lui ressemblait entièrement (Arch. générales du royaume de Belgique, Conseil des Finances, liasse 2094 : Toilettes, fil et dentelles).

La mignonnette ou petite dentelle était en haute faveur pour les coiffures et divers ornements, à cause de sa transparence et de sa légèreté.



N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

VOLANTS DE L'ÉPOQUE DE LOUIS XV

(Collection de Mme A. L.)



BARBE DE VALENCIENNES LOUIS XV



BARBE LOUIS XV

(Collection de Mme A. L.)

Mais, pour ces différentes pièces, la mode fut très variable. En 1765, on exécutait des mignonnettes avec dessin à la grecque. L'année suivante, on ne confectionnait plus d'entoilages à mouches et à pois, mais avec petits bouquets.

Le goût des manchettes à bordure simple était tout à fait tombé, et l'on faisait des manchettes hauteur jabot en dessin plein épine-vinette, en lacs d'amour ou à la grecque.

On commandait aussi des fichus et des coiffures à dessin mosaïque. En 1773, les Anglais réclamaient des manchettes basses et de dessin à bordure simple en jardinière. A cette date, on faisait des manchettes et des parures avec bouquets détachés, avec bouquets noués, des barbes-colette avec ruban dans le dessin, des bouquets dans le corps du dessin montant tous vers la bordure ou les fleurs de la bordure montant également de chaque côté du papillon. Mais, en 1777, les barbes n'étaient plus en vogue ; elles cédaient la place aux poufs. Par contre, les mignonnettes étaient toujours employées pour les bonnets.

En 1770, on appréciait surtout les dessins légers et les réseaux bien serrés. Au dire des marchands de Valenciennes, les marchands de Paris cherchaient alors à établir un préjugé contre les ouvrages à réseau carré, parce qu'ils ne pouvaient en avoir que très difficilement, comme ils l'avaient eux-mêmes. D'après les premiers, le réseau carré était plus solide et mieux fait pour assortir les objets du dessin ; il rendait l'ouvrage plus brillant, parce que, dans le carré, l'ouvrière tournait le fil quatre à cinq fois pour le former bien égal dans ses proportions, tandis que dans le rond elle ne le tournait que deux à trois fois.

On demandait encore le réseau rond en 1777.

Rarement les marchands avaient en magasin des pièces entières de vraies valenciennes. Les clients ne pouvaient compter que sur les manchettes d'homme et les parures de femmes et n'obtenaient les belles pièces que par commandes. Sur ordre de Paris, M<sup>me</sup> Tribout faisait exécuter en 1764 des manchettes avec dessin à la grecque, dessin que les ouvrières ne voulaient pas travailler à cause des difficultés qu'il présentait. L'année suivante, on ne fabriquait même plus de manchettes jardinière, de coiffures et de grands ouvrages que sur commande. Les manchettes dites tournantes faisaient défaut en magasin et celles qu'on appelait jardinières étaient devenues si rares que la municipalité eut peine à s'en procurer six paires qu'elle voulait offrir en présent au gouverneur<sup>1</sup>.

Les amadis étaient des manchettes qui s'appliquaient exactement sur le bras et se boutonnaient sur le poignet.

On appelait engageantes de hautes dentelles de fil fort fin aux rangs doubles ou triples, qu'on employait à garnir les manches du costume féminin. Les petites dentelles servaient à la confection des fichus, bonnets et tours de gorge.

1. Lettres de commerce et livres de comptes de Tribout, Herent, Doisy (Arch. de Valenciennes, partie non classée).



Au reste, les marchands de Paris, venus en grand nombre à Valenciennes au commencement de mars 1765, avaient dégarni les magasins de leurs assortiments de belles dentelles. Il n'y avait plus une seule coiffure de haut prix l'année suivante.

Les prix ont beaucoup varié à l'époque qui nous occupe. En 1753, il y avait dans les dentelles de bas prix une augmentation de plus de huit pour cent. Quelques documents empruntés au *Journal de commerce* de Bruxelles d'octobre 1762 permettront de se faire une idée du prix des vraies valenciennes : « On compose une garniture complète pour dame d'une coiffure qui s'entend de deux barbes ou pans, le rayon et bavolet, d'un tour de col et d'engageantes à trois rangs, qui coûte depuis 700 jusqu'à 1,200 livres la garniture dite. »

« Autre garniture composée de deux barbes, rayon de dentelles, fond de coiffure d'entoilage, fichu de dentelles et engageantes à trois rangs de dentelles, grande hauteur, qui coûte depuis 900 jusqu'à 1,200 livres la garniture dite. »

« Coiffures composées de deux barbes avec le rayon ou défaut, de cinq huitièmes, depuis 220 jusqu'à 450 livres la coiffure, selon la perfection de l'ouvrage. »

« Dentelles dites de grande hauteur, qui est de trois pouces quatre lignes, depuis 100 jusqu'à 140 livres. »

« Dites hauteur bâtarde, de deux pouces dix lignes, depuis 60 jusqu'à 100 livres l'aune. »

« Il entre cinq aunes et un quart dans la composition d'une paire d'engageantes ou manchettes de dame à trois rangs. Il faut une aune et un quart pour un fichu. »

« Dix petits pieds ou tiers, basse hauteur parfaite, depuis 12 jusqu'à 20 livres l'aune. »

« Les manchettes d'homme composées de cinq quatrièmes pour les manchettes et de cinq quatrièmes pour les jabots et fourchettes, grande hauteur désignée ci-dessous, coûtent depuis 150 jusqu'à 250 livres l'aune. »

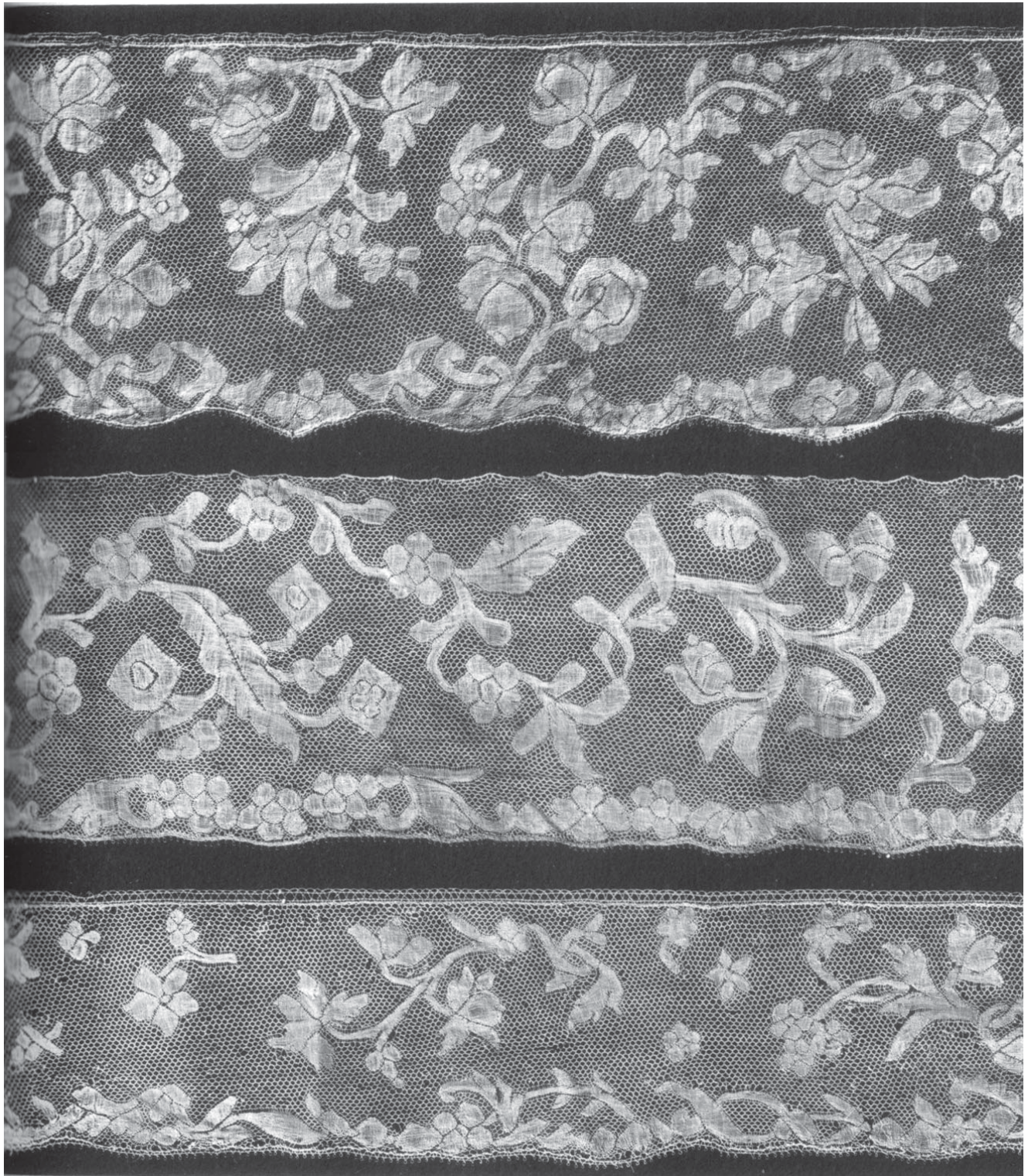
A partir de 1764, à la faveur de la paix conclue récemment avec l'Angleterre, les commandes avaient été plus nombreuses et les dentelles avaient augmenté de prix ; les coiffures surtout renchérirent : « Il se fabrique ici, disait Tribout en 1766, des garnitures de dentelles depuis 1,000 livres jusqu'à 1,400 livres l'aune, selon la perfection. Il faut mettre 1,100 à 1,200 livres pour avoir du bon. Ces garnitures sont composées de la coiffe à deux barbes avec le rayon de trois aunes trois quarts, grande hauteur, pour les premier et second rangs des manches, et de quatre aunes, plus basse pour les petits rangs des manches, du fichu et du tour de gorge, le tout aune de France. »

Vers 1765, les deuils qui survinrent dans la plupart des cours de l'Europe avaient porté quelque préjudice à Valenciennes, comme à d'autres centres denteliers. Mais, quelques années après, la nouvelle du prochain mariage du Dauphin



BARBE LOUIS XV

(Collection de Mme A. L.)



N° 1

N° 2

N° 3

DR. CATALA / NEVEU, PARIS.

VOLANTS DE L'ÉPOQUE DE LOUIS XV

(Collection de Mme A. L.)

ranima le commerce. A cette occasion, les marchands de Paris y envoyèrent de nombreux ordres. La plupart de ceux de Valenciennes durent augmenter beaucoup les salaires de leurs ouvrières pour pouvoir y suffire. En 1770, M<sup>lle</sup> Tribout déclarait qu'on ne portait partout que de la valenciennes. Après la célébration de ce mariage, cause de tant d'achats, les manchettes riches en vraies valenciennes, surtout celles qu'on appelait tournantes, et les coiffures étaient devenues très rares et très chères.

En 1771, une garniture de dentelles valenciennes, du prix de 1,496 livres, était envoyée à M. de Cussac.

Elle comprenait :

Une coiffure de deux barbes et le rayon pour . . . . .	400 l.
Deux tiers pour le petit bonnet . . . . .	53 l. 6,8
Trois aunes trois quarts, grande hauteur, pour les premier et second	
rangs des manches . . . . .	468 l. 15
Une aune et demie, moyenne, pour le troisième rang . . . . .	120 l.
Quatre aunes, moyenne, pour la palatine (sorte de fichu), tour de	
robe et devant de gorge . . . . .	264 l.
Quatre aunes quinze seizièmes, pied ou campane, pour la tête de la	
palatine, derrière du tour de gorge et garniture de corset. . . . .	89 l.
Quatorze aunes entoilage, tant pour monter les manches que pour le	
fond de la coiffure. . . . .	98 l.
Une aune, plus bas, pour monter la palatine. . . . .	3 l.

« Voici, écrivait en 1773 Tribout à une marchande de Paris, les articles de ma fabrique et de mon commerce :

« Des dentelles de différentes hauteurs ou largeurs, depuis 3 jusqu'à 60 livres l'aune.

« Des manchettes d'homme, depuis 72 livres jusqu'à 300 livres la paire.

« Des coiffures de femme composées de deux barbes et le rayon, depuis 200 livres jusqu'à 450 livres.

« Des ajustements complets, c'est-à-dire la coiffure, des manches à trois rangs, le fichu, la garniture de corset et le tour de gorge, depuis 900 jusqu'à 1,500 livres.

« Des dentelles pour manches de femme, depuis 90 livres jusqu'à 160 livres l'aune. »

A la même date, des manchettes en vraie valenciennes, de hauteur d'environ quinze lignes, coûtaient 22 livres l'aune, tandis que des manchettes en malines ne se payaient que 15 à 20 livres l'aune. Les petites dentelles qui se fabriquaient dans la ville et s'y vendaient renchérisaient, car elles étaient très demandées, et c'est avec infiniment de peine que les marchands décidaient les ouvrières à en faire ; ils n'y parvenaient qu'en leur offrant un salaire beaucoup plus élevé. C'est avec la même

répugnance que celles-ci entreprenaient des pièces de tournantes pour petites manchettes d'homme que l'on réclamait journellement.

C'étaient la hauteur, la finesse, la nouveauté de l'ouvrage, la variété dans la bordure qui déterminaient le prix des dentelles. Les coiffures d'un dessin un peu ancien se vendaient moins cher. Les barbes pleines, qui étaient composées de deux pièces et exigeaient un double travail, atteignaient un prix plus élevé que les autres. Il était rare de faire fabriquer des manchettes d'homme au-dessous de 120 livres la paire et des coiffures en vraie valenciennes au-dessous de 300 livres.

A partir de 1764, les achats de vraies valenciennes furent encore importants. Mais ce n'étaient pas les plus belles qui étaient le plus demandées. Les manchettes étaient les seules parures qui trouvaient de nombreux amateurs ; encore les manchettes pleines avaient-elles peu de débouchés. On recherchait ce qu'on appelait hauteur bâtarde et hauteur de jabot pour les hommes, car les femmes n'en portaient que dans les demi-négligés. On achetait surtout les entoilages, les mignonnettes, les petites dentelles. C'était le prélude de cette réaction vers la simplicité qui, dans la dentelle comme dans la lingerie, devait caractériser l'époque de Marie-Antoinette.

Le commerce des valenciennes pouvait être considéré comme augmenté au point de vue de la consommation, mais à peu près stationnaire au point de vue de la valeur, l'augmentation de la consommation remplaçant en valeur le prix qu'on retirait jadis de la vente des belles dentelles. On l'évaluait à environ 900,000 livres.

Depuis le mois de février 1745, les marchands de dentelles durent payer un droit de 22 livres 14 sols aux inspecteurs qui dépendaient du contrôle général des finances. Quinze ans après, les droits qu'ils devaient verser à la corporation des merciers furent portés de 10 à 24 livres. Mais, à partir du 24 juin 1763, on n'exigea plus que 10 sols par livre pesant pour droits de sortie des dentelles de Valenciennes, comme pour toutes les dentelles du royaume.

Le commerce des dentelles exigeait de grosses mises de fonds, car les marchands devaient faire des avances continues à leurs ouvrières, et les clients n'apportaient guère d'empressement, voire même ceux qui appartenaient à une haute noblesse ou à la famille royale, à payer leurs achats, ainsi qu'en témoignent de nombreuses lettres qui contiennent des réclamations pressantes. Ajoutez à cela des risques de toute sorte et des pertes causées par de mauvaises créances. Ceux qui ont été les plus éprouvés à ce point de vue furent Doisy et Tribout. Aussi ce dernier s'était-il avisé de joindre au commerce des dentelles celui d'autres étoffes et d'autres produits. En 1750, il écrivait même à un négociant de Perpignan pour lui demander s'il trouverait dans cette ville un débouché pour ses dentelles et si l'on pourrait lui expédier des vins qu'il se chargerait de vendre à Valenciennes<sup>1</sup>.

1. Arch. de Valenciennes, H 82 et partie non classée : Lettres de commerce de Tribout, Herent, Doisy. — Bibl. de Valenciennes, mss. 916 et 918. — Tribout ne voulait pas faire crédit pour plus de neuf mois.

Pendant la période de prospérité, l'industrie dentellière occupait dans la ville 3 à 4.000 ouvrières, tant dans les maisons particulières que dans les établissements hospitaliers ou religieux. En 1765, à l'Hôpital général, qui avait été transféré à cause de l'insuffisance du local à la Croix-de-la-Tasnerie (rue de l'Intendance), quatre-vingts à cent jeunes filles filaient le lin et soixante-treize confectionnaient la dentelle, sous la surveillance de trois maîtresses ; celles-ci réalisaient aussi quelque gain en travaillant pour des fabricants de la ville ; un négociant préconisait même l'installation d'une retorderie de fil dans cet établissement.

Toutes les dentellières étaient employées par des marchands en gros. Un seul marchand faisait souvent subsister 7 à 800 ouvrières dans trente ou quarante ateliers différents. Depuis l'année 1753 jusqu'à 1757, on peut évaluer à environ 200 le nombre des ouvrières occupées par Tribout, entre autres : deux Badariennes, une Charrière, une pensionnaire des Sœurs-Grises, deux de Saint-François de Sales, une des Ursulines, deux des Brigittines.

De 1758 à 1768, il donnait de l'ouvrage à deux religieuses du Béguinage, une de l'Hôpital général, une des Sœurs-Grises, trois Brigittines, trois Badariennes, à une pensionnaire des Charriers et à M<sup>lle</sup> Taverne. En 1778, son confrère Herent occupait deux dentellières à l'Hôpital général et d'autres dans divers couvents.

Les marchands faisaient aussi travailler aux environs et dans la région, notamment à Sebourg, Barbençon, Nivelles, Avesnes, Maubeuge, Denain, le Quesnoy, Condé, Tournai, Menin, etc.

La plus habile dentellière paraît avoir été, dès l'année 1747, M<sup>lle</sup> Reine-Esther Taverne, qui devint quelque temps après supérieure des Orphelines. C'est à elle, non moins qu'à Tribout, que l'on doit surtout le perfectionnement de la valenciennes. C'est dans son atelier que le fameux marchand plaçait les jeunes filles qui voulaient se perfectionner dans leur art. « Le 29 juillet 1750, dit-il, j'ay payé pour le compte de M<sup>lle</sup> Dhautel cinq écus pour cinq mois de sa place chez M<sup>lle</sup> Taverne. » C'est chez elle qu'il faisait exécuter le plus de commandes. C'est chez elle que se formèrent les demoiselles Charly, Gérard, Lallemand, Mortier, Lepaul et autres bonnes dentellières. C'est elle qui confectionnait les plus belles barbes et celles du plus haut prix. Les barbes qui sortaient de son carreau étaient payées en 1749 par Tribout quarante-quatre écus, tandis que celles de sa sœur Florence n'étaient estimées que trente-huit, celles des demoiselles Lepaul trente-cinq, celles de Thérèse Bonsard vingt écus.

Parmi les autres maîtresses dentellières de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut citer : Marie-Joseph Gadelin, maîtresse de l'Hôpital général ; Marie Fontaine, au Lion-d'Or ; Reine Lepaul, à l'hospice de la rue de Cambrai ; Marie-Marguerite Gérin ; M<sup>lle</sup> Fauveau, les veuves Cocqueau, Lortille et Aubœuf.

Ajoutons que certaines dentellières étaient filles de brodeurs, comme M<sup>lle</sup> Leblond, ou d'orfèvres, comme M<sup>lles</sup> Danezan, Vacheron, Daulmery, Lefèvre ; qu'en

général un bon nombre appartenait à des familles d'ouvriers d'art et que d'autres s'adonnaient à ce travail par amusement et sans vouloir en tirer profit.

Les ouvrières préféraient se confiner dans un genre d'ouvrage spécial. « Les ouvrières qui travaillaient bien en bâtarde, écrivait M<sup>lle</sup> Tribout à un de ses clients en 1768, ont l'ambition de ne vouloir point faire de jabot, malgré les avantages qu'elles pourraient en retirer par les prix, de même que les mains des barbes ne veulent pas faire de poignets. Cela me paraît ridicule autant qu'à vous, mais, comme je ne suis pas seule, je ne puis changer les choses. » Les marchands les engageaient à s'adapter aussi aux exigences de la mode. « La mode des poufs, écrivait à son tour à sa fille Tribout, de passage à Paris en 1777, fait tomber les coiffures de dentelles. Ainsi, engage tes *ouvrières à barbes de faire de belles manchettes*, elles y gagneront autant qu'à faire des barbes, dont le prix baissera nécessairement. »

Il confiait l'exécution des entoilages et des petites dentelles à des apprenties et à M<sup>lles</sup> Caroline, Marie et Tonton Gilliart, Hélène Renaut, la veuve Fischer, etc. ; celle des poignets et des jabots à M<sup>lles</sup> Pamart, Marie-Thérèse Danezan, Tison, Hailot, Brillon, Baudry, Claro, Loiselet, Nicaise, Lallemand, Caudron, Leriche, Duchâteau, Badar et à la veuve Lortille ; celle des manchettes tournantes à Marie-Joseph Leduc, Thérèse Danezan, Hourier, Croizeau ; enfin celle des barbes, travail particulièrement long et difficile, à M<sup>lles</sup> Canonne, Reine Lepaul et ses sœurs, Jeanne-Louise Levreaux, Thérèse Bonsart, Marie-Agnès Lefèvre, Florence et Reine-Esther Taverne<sup>1</sup>.

1. Arch. de Valenciennes, H<sup>2</sup> 79, F<sup>2</sup> 141, p. 128, et partie non classée : Lettres de Tribout, Herent, Doisy. — Bibl. de Valenciennes, mss. 916 et 918. — Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 57. — DIEUDONNÉ, *Statistique du département du Nord*, p. 310-318.

Le 4 avril 1791, B. Véricz, supérieure des Badariennes, adressait au président et administrateur du Directoire du département du Nord une supplique dans laquelle elle déclarait que « les Badariennes ont, sans interruption et dans tous les temps, donné tous leurs soins à l'éducation de la jeunesse, qu'en outre elles ont toujours joint l'avantage d'apprendre dans la perfection à leurs pensionnaires tous les ouvrages propres aux personnes de leur sexe et surtout la partie des dentelles de Valenciennes, qui est une des principales branches du commerce de cette ville » (Arch. dép., L 9420).

Les Béguines, qui étaient au nombre de trente-trois en 1773, vivaient dans un certain nombre d'habitations qui subsistent encore dans la ruelle du Béguinage.

En 1771, Marie-Anne Dupont faisait pour A. Herent des dentelles grande hauteur, Dorothée Dupont un petit pied de dentelle (Livre de comptes de Herent).

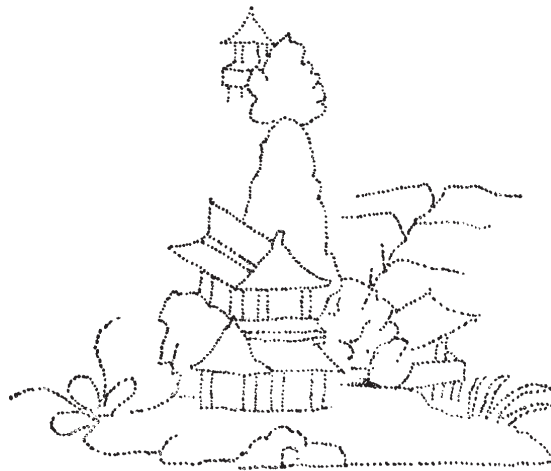
Nous n'avons trouvé qu'un seul nom de piqueuse de dessin : M<sup>lle</sup> Lecq (Arch. de Valenciennes : Lettres de Tribout, commencées en 1747).



IMP. CATALA FRÈRES 144-1

ÉTAT ACTUEL DE L'ANCIEN BEGUINAGE DE VALENCIENNES  
Les maisons des Beguines sont occupées par des ménages d'ouvriers





DESSIN PIQUÉ (MUSÉE DE VALENCIENNES)

## CHAPITRE V

### DÉCADENCE A LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

L'industrie et le commerce des dentelles soutinrent leur réputation à Valenciennes jusque vers 1778. Mais, dès l'année 1773, se manifestèrent des signes de décadence. D'ailleurs, tout le commerce de la ville déclinait à cause de la cherté des vivres et de la misère du temps. L'intendant du Hainaut, Taboureau, s'était préoccupé de cette situation et en avait informé le contrôleur général des finances, Turgot, qui lui répondit en ces termes : « En examinant la demande que cette ville fait tous les ans depuis quelque temps pour obtenir une modération sur sa capitation, j'ai remarqué que chaque année vous faites la peinture touchante de sa misère et de sa dépopulation, que vous en attribuez la cause à l'excès de ses octrois qu'il n'est pas possible sans doute de diminuer, dans la crainte de ne pouvoir faire face aux engagements contractés sur leur produit.

« Mais j'ai de la peine à croire qu'il n'y ait pas quelques moyens de remédier aux malheurs de cette ville et d'y ranimer le commerce et l'industrie que l'excès de ces octrois semble en éloigner de plus en plus. Je vous avoue que je ne puis être insensible à sa situation et vous me ferez plaisir de m'envoyer des mémoires sur les moyens que vous croirez les plus propres, non pas à les soulager momentanément, mais à lui rendre son ancien état, à y faire refleurir le commerce et à y répandre l'industrie.

« Peut-être la plupart des maux qu'éprouvent les habitants viennent-ils de la manière dont les droits d'octroi sont établis. S'ils portent sur le commerce des matières premières ou s'ils surchargent les marchandises fabriquées dans la ville, il n'est pas possible que l'industrie n'y soit point étouffée et qu'elle ne s'en éloigne pour se répandre dans les lieux mêmes où elle est moins découragée. Personne n'est plus capable que vous de peser ces considérations et de proposer les moyens de faire le bien, s'il est possible réellement de le faire. Je vous prie donc de vous en occuper et de me faire part de vos réflexions à ce sujet <sup>1</sup>. »

1. Bibl. de Valenciennes, ms. 696 : Lettre de Turgot à M. Taboureau, du 11 juillet 1775.



DEUX BARBES DE VALENCIENNES  
(Époque Louis XVI)

(Collection de Mme A. L.)



BARBE DE VALENCIENNES  
MOUCHOIR DE BATISTE DE VALENCIENNES AVEC ENTOILAGE DE MALINES  
(Époque Louis XVI)

Une grande misère régnait dans la ville vers 1769 et dans la suite. Des mendiants s'attroupaient dans les rues et demandaient l'aumône avec insolence, quelquefois avec menace. Un certain nombre d'entre eux assaillaient les voitures des étrangers et dans les églises, courant d'une personne à l'autre, se mettaient à genoux près de celles dont ils espéraient quelques secours.

La plupart des établissements hospitaliers : Hôpital général, maison des Orphelins, Chartriers, etc., se trouvaient dans une situation très précaire, parce qu'on ne leur versait plus les rentes qui leur étaient affectées. Obérés de dettes criardes, ils ne pouvaient payer l'achat des vêtements nécessaires aux pauvres qu'ils abritaient, ni les médicaments que leur santé réclamait. De 28,000 en 1740, la population n'était plus que de 18,000 en 1778.

Tombées ces belles industries d'art qu'étaient la broderie, la tapisserie et la passementerie ! Anéanti le commerce des bouracans, jadis si prospère ; il n'y avait plus aucun marchand qui en fit commerce ! Bien déchue l'industrie des batistes : des 3,000 fabricants que comptait la ville en 1727, il n'en restait plus que 180 en 1778 ! Si leur commerce se maintenait relativement prospère, celui des dentelles accusait un déclin très sensible : de 900,000 livres en 1766, il était descendu à 600,000 livres en 1778. On craignait que la vente ne devînt encore plus difficile à cause de la variété que la mode et le goût apportaient chaque année dans les dessins et dans leur exécution. On appréhendait que les dentelles ne perdissent de leur valeur en devenant anciennes <sup>1</sup>.

A partir de 1780, le déclin alla sans cesse en augmentant. Sans doute, les marchands les plus réputés recevaient encore des commandes de la cour et du royaume. M<sup>lle</sup> Tribout, qui avait repris le commerce de son père <sup>2</sup> et s'était installée sur la Grande-Place, avait encore des clients dans la noblesse et dans l'armée : M. de Charleval, capitaine au régiment Royal-Vaisseau ; M. de Chateaubriant, officier d'infanterie à Angers ; M. Thierry de Ville-d'Avray, commissaire général de la marine à Versailles ; M. de Lalande, major du régiment de Touraine.

On lui demandait aussi des dentelles de l'étranger, de Londres, Hambourg, Gênes, d'Aix-la-Chapelle et de Naples. En 1784, un habitant de cette dernière ville lui achetait seize paires de manchettes et lui commandait « douze paires de merlatini (manchettes) point de Valenciennes », assortis, de bon réseau, et semblables à ceux qu'il avait reçus deux ans auparavant.

1. Arch. de Valenciennes, H 82, 98, F<sup>2</sup> 45. — Bibl. de Valenciennes, mss. 654, 787 bis, U<sup>1</sup> 37, 916, 917. — Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 16 et 502, L 9420.

2. François Tribout avait fait apprendre l'anglais à ses deux fils, Benoît et Stanislas, afin qu'ils pussent lui être utiles dans son commerce. Devenu vieux et souffrant, il avait abandonné la direction de sa maison à sa fille, qui était en relations avec les premières maisons de Paris (Arch. de Valenciennes : Lettres de commerce de Fr. Tribout et de M<sup>lle</sup> Tribout).

Mais à Valenciennes, comme à Paris, où son frère Benoît venait de s'établir, le commerce devenait de plus en plus dur. La concurrence chaque jour plus active des dentelles de Bruxelles, Lille et Arras, beaucoup plus légères, mais d'un prix plus abordable que la valenciennes, la tendance des marchands à sacrifier une partie de la solidité à l'agrément des dessins, afin de la rendre par un prix moindre plus accessible à la classe moyenne, l'inconstance des modes et enfin la cherté du fil rendirent cette merveilleuse industrie très languissante.

En 1787, tous les marchands se plaignaient de l'état précaire de leur commerce et en particulier M<sup>lle</sup> Tribout. « Notre fabrique, dit-elle le 24 août, est à un prix fol et cela n'empêche pas qu'elle ne tombe à plat, car je fais, ainsi que les autres, moins d'affaires que jamais. »

Elle en attribuait la cause à la variété des modes, « qui changeaient tous les quinze jours ». En 1787, on commençait à exiger pour les jabots une hauteur de vingt-quatre lignes et pour les barbes une longueur de cinq quarts. On recherchait alors les manchettes à large bordure, les hauts jabots et les fichus « mille mouches ». Les fichus de dentelle, qui jadis comportaient des entoilages, se montaient alors sur de la gaze ou du linon. En 1787, on préférait une parure en vraie valenciennes à une parure en dentelle d'Angleterre ; l'année suivante, les coiffures d'Angleterre étaient en faveur. Dans les manchettes riches, c'étaient les dessins un peu chargés d'ouvrage qui étaient en vogue<sup>1</sup>.

Mais elle déplorait surtout la dureté du métier de dentellière, « fort long à apprendre », « très appliquant », « tuant ».

Les valenciennes, telles qu'on les faisait jadis, ne s'exécutaient plus guère dans la ville et l'on ne pouvait plus s'en procurer, faute d'ouvrières. On dut y suppléer par les dentelles qu'on faisait aux environs et par des dentelles d'imitation.

Tous les parents plaçaient leurs filles chez les marchandes de modes et les couturières en blanc, devenues plus nombreuses depuis l'engouement des dames françaises pour s'habiller de cette manière, parce qu'elles leur donnaient de plus forts salaires, tout en les payant plus tôt. Elles gagnaient plus de 20 sols par jour et préféraient ce métier à celui de dentellières, car, si chèrement payées qu'elles fussent, celles-ci recevaient moins et avaient un travail plus pénible. Le métier de fileuse de lin pour les batistes et les linons, dont on faisait alors grand usage, était à leurs yeux plus rémunérateur, bien que plus facile. Les denrées ayant doublé de prix, plus des deux tiers des dentellières avaient abandonné leurs fuseaux et, malgré l'augmentation de leurs salaires, il y en avait encore peu qui consentaient à les reprendre. « Je sais, écrivait, le 12 mai 1787, M<sup>lle</sup> Tribout à une de ses clientes, que mes dentelles

1. En 1788, M<sup>lle</sup> Tribout recevait de Mons une coiffure dont une des barbes était blanche et petite et l'autre noire et grande ; elle la refusa (Arch. de Valenciennes : Lettres de commerce, 1788).



N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

VOLANTS LOUIS XVI

(Collection de Mme A. L.)

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

PLANCHE XXIV



N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

IMP. CATALAN F. F. C. S., PAR. 6.

QUATRE VOLANTS LOUIS XVI

(Collection de Mme A. L.)



sont chères <sup>1</sup>, mais c'est un mal général, et il faut bien qu'elles augmentent, les denrées le font et les malheureuses qui travaillent à une fabrique où il faut tant d'application ne pouvaient vivre. Toutes quittaient le métier pour prendre la filature, qui avait été regardée comme la moins lucrative et qui, à présent, était trouvée meilleure que la dentelle, qu'on ne payait pas assez. Enfin, il faut une année pour faire une paire de manchettes, et une pauvre malheureuse, au prix que sont les denrées, pouvait-elle se nourrir? Il faut bien les mettre à même de gagner du pain, si nous voulons qu'elles reprennent la dentelle. »

Cette cherté des vivres, que les pauvres imputaient aux riches, faillit même occasionner de graves désordres. En novembre 1789, six étrangers, dirigés par un citoyen de Valenciennes, avaient comploté de piller et de brûler l'abbaye Saint-Jean, ainsi que les maisons de quelques marchands ou fabricants, notamment la veuve Canonne, Vanot, Hamoir, Lamoninary, Pourtalès. Le complot fut découvert par hasard. On prit des mesures préventives ; en particulier, on fit monter la garde devant les habitations des marchands et des fabricants menacés.

Cependant, le nombre des dentellières allait sans cesse en diminuant. De 4,000 environ vers 1760, il était tombé à 2,000 en 1778 et se réduisait à 1,000 en 1789.

Il n'y avait plus à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que fort peu d'excellentes ouvrières. En 1787, M<sup>lle</sup> Tribout déclare à un client de Paris, auquel elle envoie une paire de manchettes, « que *c'est un morceau unique en son espèce et que, s'il y avait des curieux en dentelles comme en peinture, ladite manchette serait inestimable*, cette ouvrière étant l'unique qui joint la bonne qualité au brillant. » Comme on le voit, on exécutait encore à cette date de véritables chefs-d'œuvre. Il en était de même l'année suivante, ainsi que l'atteste une lettre de la même marchande à sa correspondante de Bruxelles. « Il vient de me rentrer une manchette unique blanche, comme vous l'aimez, dit-elle, le jabot même ouvrière, ce qui n'est jamais dans nos belles manchettes. Enfin, c'est un morceau unique d'amie, ne m'en demandez pas de pareille, car je ne pourrais la refournir que dans deux *ans, temps que met la religieuse à la faire*. »

M<sup>me</sup> Doisy employait alors M<sup>lles</sup> Bisiaux, Noël et Billon à l'Hôpital général ; M<sup>lle</sup> Tribout occupait M<sup>lles</sup> Delahaye aux Brigittines, Constance Delcourt aux Orphelines, Delcourt l'aînée aux Badariennes, Babette et Florence Taverne, Lahaye, maîtresse, et Catherine Cambier à l'Hôpital général.

Cette dernière se plaignait amèrement de l'indocilité de la plupart de ses ouvrières, affirmant qu'elles « faisaient la loi... ». « Dieu, que ce petit peuple est mauvais ! s'écrie-t-elle, c'est assez qu'on les prie de faire un dessin pour qu'elles en veuillent

1. Arch. de Valenciennes : Lettres de commerce, 1786, 1787, 1788.

Depuis 1785, le prix des dentelles avait augmenté de dix à quinze pour cent.

M<sup>lle</sup> Tribout déclare avoir gagné dans son commerce de 1778 à 1787 environ 127,000 livres et, déduction faite de toute charge de maison, environ 74,000 livres.

faire un autre. » Fréquemment, les dentellières refusaient d'exécuter les dessins qu'on leur communiquait, sous prétexte qu'ils étaient trop lourds ou trop difficiles.

Les piqueuses de dessin étaient devenues très rares ; il n'en existait plus que deux en 1785.

Quant aux marchands, on n'en comptait plus que quatre en 1788 : M<sup>lle</sup> Doisy, rue Capron ; M. Prévôt-Herent et M<sup>lle</sup> Tribout, sur la Grande-Place ; M. Pillion-Chauvin, place Notre-Dame.

Les ventes au comptant étaient l'exception. Plus de 200,000 livres de fonds ne permettaient à M<sup>lle</sup> Tribout que 100,000 livres de mauvaises affaires, si nous devons l'en croire : « Le commerce est mort et les rentrées de fonds dures », dit-elle le 31 décembre 1788. Et elle ajoute avec amertume : « Triste année, les marchands ne passent pas. »

Le fil était devenu de plus en plus cher, car il se faisait encore une exportation prodigieuse de fil pour les retorderies du Brabant et de la Hollande et pour les nouvelles manufactures de batistes et de linons installées en Angleterre ; l'exportation était si forte qu'on trouvait le fil à meilleur marché à Anvers et à Bruxelles qu'à Valenciennes.

On ne voyait plus d'autre remède à cette situation que l'interdiction d'exporter le fil de Valenciennes. On prétendait qu'il fallait priver les pays étrangers de matière première pour amener la ruine de leur industrie et empêcher la concurrence.

La décadence ne fit que s'accroître pendant la période révolutionnaire, qui fut pour cette ville, comme pour beaucoup d'autres, une longue et douloureuse crise industrielle. L'industrie dentellière, industrie de luxe, reçut des événements dont la France fut le théâtre, et de la guerre qui en résulta, des atteintes encore plus meurtrières que les autres. Les nobles, le haut clergé et, en général, les gens riches qui pouvaient acheter les dentelles de prix lui avaient, en émigrant, enlevé sa meilleure clientèle. Plus de marquis, plus d'abbés, plus de fermiers généraux : plus d'amateurs pour les manchettes riches. La dentelle se cache comme proscrite. D'après M<sup>lle</sup> Tribout, le commerce des dentelles de Valenciennes est fort tombé en France depuis 1789, « les seigneurs s'étant retirés, et les riches, souffrant de cette Révolution, se retranchent et se contentent des autres dentelles qui sont de moindre valeur. » « De vie d'homme on n'avait vu ces dentelles aussi peu demandées. » Le 23 avril 1790, elle écrivait à une ouvrière d'Avesnes : « Quant à l'argent que vous me demandez, il m'est impossible de vous l'envoyer. Il n'y a plus d'argent nulle part, nous ne pouvons même en trouver, ni placer des effets sur Paris, de manière que je me trouve dans le cas, ainsi que les autres marchands, de laisser les ouvrières à rien faire. Jamais, jamais, il n'y a eu de saison si triste ; avec de gros fonds dans mon commerce, je me trouve sans de quoi aller au marché. Voilà ce que c'est que d'avoir



N° 1

N° 3

N° 4

1° MIGNONNETTES LOUIS XVI et 2° DERNIÈRES DENTELLES

(Collection de Mme A. L.)

*Notte des Toilles.*

DE LA MANUFACTURE DE VALENCIENNES  
qui se trouvent chez *Ar.<sup>te</sup> Pillion Chauvin de la ditte Ville.*

<i>Batistes <math>\frac{3}{4}</math> de large sur 12 aunes <math>\frac{1}{2}</math> de Paris de</i>	L 45 à 300
<i>Dittos <math>\frac{3}{4}</math> de 15 aunes de</i>	50 à 200
<i>Batistes <math>\frac{3}{4}</math> de 12 aun. <math>\frac{1}{2}</math> et 15 aunes de</i>	70 à 220
<i>Dittos en mouchoirs <math>\frac{3}{4}</math> de 20 a la piece, bordure rose varié de</i>	50 à 200
<i>Linons Batistes unis <math>\frac{3}{4}</math> et <math>\frac{1}{2}</math> de large sur 15 aunes de Paris de</i>	50 à 220
<i>Dittos de <math>\frac{3}{4}</math> et <math>\frac{1}{2}</math> de large sur 15 aunes de</i>	80 à 350
<i>Dittos de <math>\frac{1}{2}</math> et <math>\frac{3}{4}</math> de franc de large sur 15 aunes de</i>	130 à 500
<i>Dittos en mouchoirs <math>\frac{3}{4}</math> et <math>\frac{1}{2}</math> quarts, encadrés de rubans divers de</i>	100 à 240
<i>Dittos <math>\frac{3}{4}</math> de large, mille mouches, pois, colonnes, ramages, &amp;c. de</i>	55 à 160
<i>Linons Gazez unis <math>\frac{3}{4}</math> de large sur 15 aunes de</i>	40 à 150
<i>Dittos <math>\frac{3}{4}</math> de large, a pois, mille mouches, petites et grandes fleurs, a raies, ramages, mosaïques, fantaisies, de goût très varié de</i>	40 à 125
<i>Dittos mouchoirs <math>\frac{3}{4}</math> de 20 a la piece, et <math>\frac{3}{4}</math> de 22 a la piece, rayés fond anis, bordures a fleurs et ramages, fond a fleurs de</i>	45 à 90
<i>Martins <math>\frac{3}{4}</math> de 12 aun. <math>\frac{1}{2}</math> en dessins très variés de</i>	36 à 70
<i>Tulles <math>\frac{3}{4}</math> de 15 aunes de</i>	50 à 130

**NOTTE DES DENTELLES**

de la Manufacture de VALENCIENNES qui se trouvent en Magasin,  
chez *Auguste Pillion Chauvin de la ditte Ville.*

*des Manchettes d'homme depuis 100 Livres jusqu'à 380<sup>fr</sup>*  
*des Coiffures séparées pour dames depuis 250<sup>fr</sup> jusqu'à 700<sup>fr</sup>*  
*des ajustements complets pour dames depuis 800<sup>fr</sup> jusqu'à 2000<sup>fr</sup>*

A LILLE

GRAVURE RÉCLAME  
d'un marchand de dentelles et batistes de Valenciennes



trop bon cœur. J'aurais dû renvoyer les trois quarts des ouvrières depuis un an. Mais elles me faisaient pitié. Je les ai soutenues jusqu'à mon dernier sol, et mon âme à ce moment est déchirée d'être obligée de leur ôter l'ouvrage. Si vous saviez un autre métier, je vous engagerais moi-même à laisser vos carreaux jusqu'à ce que le commerce reprenne vigueur. » Un mois après, le commerce allait si mal qu'elle ne voulait même plus entreprendre de mignonnettes. D'ailleurs, les dentellières refusaient de faire de petites dentelles, parce qu'elles ne leur rapportaient qu'un trop faible gain, à une époque où la cherté des vivres était telle que les paysans qui apportaient leurs denrées sur le marché les voyaient pillées, s'ils ne voulaient pas accepter le prix qu'on leur en offrait.

Les marchands tenaient encore en magasin des manchettes valenciennes fausses depuis 50 livres jusqu'à 160 livres et vraies depuis 114 livres jusqu'à 384 livres la paire. Mais, depuis 1790, on n'avait pas vendu une seule paire de manchettes à Valenciennes. Au mois de décembre 1792, M<sup>me</sup> Vanderborcht, correspondante de M<sup>lle</sup> Tribout à Bruxelles, lui retourne trois paires de manchettes non commandées, parce que « la vente de ces articles est absolument morte à cette heure, la noblesse et les personnes qui sont à même de les porter étant absentes ».

Si, pendant ce temps de troubles, on relève les noms de quelques nouveaux marchands de dentelles : M<sup>me</sup> Chevalier-Maillard, Hippolyte Lecat, Pierre Cailleau, M<sup>me</sup> Piérard, on ne rencontre plus que les noms de Prévôt-Herent et de M<sup>lle</sup> Tribout parmi les notables marchands d'autrefois. Celle-ci reçoit encore des commandes de Paris, Versailles, Douai, Rouen, Senlis, Charleville, Mons, Gand, Anvers, Bruxelles et Londres. Elle fait encore travailler un certain nombre d'ouvrières chez les Badariennes, les Brigittines, à l'Hôpital général et dans les maisons particulières de la ville ; pendant le seul mois de novembre 1792, le nombre des ouvrières qu'elle occupe s'élève encore à une quarantaine.

Et l'on confectionne pour elle de belles pièces de dentelles, comme l'atteste la lettre suivante, qu'elle adresse, le 7 février 1792, à un négociant de Londres : « Je peux vous fournir fin mai prochain un jupon, hauteur trois quarts de verge sur quatre verges d'Angleterre de tour. Le fond en sera de dessin à colonne enlacé de petits bouquets et pois, dans le goût du petit morceau ci-joint, mais variés, et au bas de ce jupon, tout autour, on y attachera une garniture à gros plis, hauteur d'une demie ou d'un tiers de verge, d'une autre dentelle à deux festons aussy en vraie valenciennes mais de dessin infiniment plus riche encore pour qu'il fasse mieux ressortir ledit jupon qui, ainsi composé, coûterait 24,000 livres de France. Si ce jupon devait être sans garniture, ce qui ne serait pas élégant, il ne serait que de 16,000 livres.

« Mais ce jupon seul suffit-il pour un habillement de cour? Non, sans doute. J'espère, Madame, qu'il faudrait ajouter deux barbes six verges pour garnir le man-

teau de l'écharpe qui pend derrière, au-dessus du jupon, et six autres verges pour faire les manches de cour. C'est ce que vous expliquerez, car ce dernier objet ferait une augmentation de 3,000 livres.

« Enfin, Madame, tout ce qui peut composer cet habillement de cour est en réserve jusqu'à votre réponse, que je vous prie faire au retour du courrier, soit pour le faire arranger, s'il convient, puisque le temps presse, soit pour ma gouverne, et ne pas m'en faire manquer la vente. Si le prix épouvantait, vous pourriez observer que, vu la solidité, la richesse et l'élégance, c'est meilleur marché que toute autre espèce de dentelle. »

Le 16 février 1793, une marchande de Rouen lui demande ce qu'elle a de plus distingué, tant en petits pieds que bâtarde et tournantes. La même année, une dame de Senlis lui commande une parure complète en valenciennes du prix de 1,000 à 1,200 livres, payable en assignats, et une paire de manchettes d'amadis d'une finesse et d'un dessin qui rappellent ceux de la parure. Elle a d'ailleurs conservé sa bonne renommée. Le 3 avril, un marchand de Versailles lui écrit qu'on l'adresse chez elle *pour être bien servi*.

Mais quelques dames ne veulent que de la fausse valenciennes, sans doute parce qu'elle est moins coûteuse. Le 24 mars 1793, une marchande de Charleville l'informe qu'une dame, à qui elle avait proposé de vraies valenciennes, les avait refusées, ne les trouvant pas de son goût. Et elle ajoute que « sans doute il lui en aurait fallu de fausses ».

C'était surtout la vente des belles dentelles qui laissait à désirer. « Nos grandes dentelles et nos manchettes d'homme, dit M<sup>lle</sup> Tribout en janvier 1793, ne se vendent plus depuis trois ans. Nous avons beau le dire aux ouvrières et les engager à faire des petites et des tournantes, que tout le monde demande, elles ne veulent pas en faire. Le peu que nous faisons se vend aux gardes nationaux. » « Cette maudite Révolution, ajoute-t-elle, fait bien souffrir mon commerce. » Les communications entre Valenciennes et le Brabant étaient, au reste, interceptées. Pour comble d'infortune, à la fin de mai, Valenciennes est assiégée par les Autrichiens. Le 14 juin commence le bombardement.

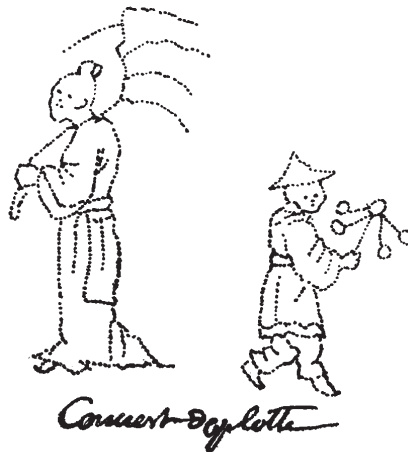
En une seule nuit, plus de 1,500 bombes s'abattent sur la ville. L'arsenal et l'église Saint-Nicolas deviennent la proie des flammes. Le spectacle est effrayant et la population terrorisée se réfugie dans les caves. La rue de Mons n'offre plus qu'un monceau de ruines. Le couvent des Capucins, les casernes, la maison du gouverneur ne sont plus qu'un amas de décombres, auxquels se mêlent les cadavres. Après une résistance de trois mois qui a essuyé quarante-trois jours et quarante-trois nuits d'un bombardement effroyable, la ville se décide à capituler, mais ayant bien mérité de la patrie. Pendant ce siège, un des plus longs que l'histoire ait enregistrés,

qu'étaient devenues les malheureuses dentellières, privées de ressources par le chômage? Beaucoup succombèrent aux privations et furent emportées par les épidémies de scorbut et de dysenterie.

Tous les couvents, dont beaucoup s'adonnaient au travail de la dentelle, étant fermés et la plupart des ouvrières de la ville, ainsi que les religieuses, ayant péri ou fui, M<sup>lle</sup> Tribout en fut réduite, après le siège, à faire exécuter ses commandes au dehors. Le 16 septembre 1793, une dame Godefroy, d'Enghien, lui réclame des patrons pour ses ouvrières en dentelles valenciennes. Le 16 octobre de la même année, nouvelle lettre de cette dame pour lui annoncer qu'elle a donné de l'ouvrage à deux excellentes ouvrières et pour lui proposer de belles coiffures valenciennes.

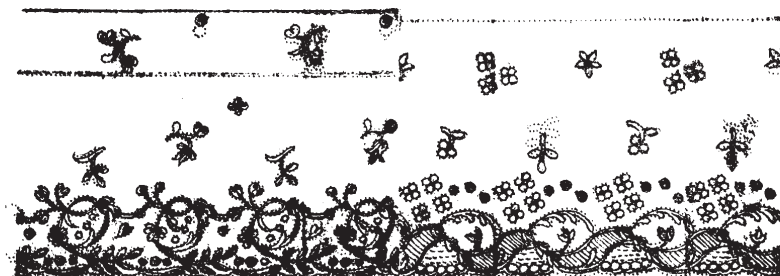
Peu de temps après, on annonce l'approche des armées françaises. Un certain nombre de négociants et de fabricants : le fabricant de porcelaine Lamoinary, des fabricants de batiste, des blanchisseurs, des apprêteurs, redoutant des représailles de la part des Français et un second bombardement, passent à l'étranger, et parmi eux M<sup>lle</sup> Tribout. Émigration qui porta un rude coup à la vie économique, bien que le gouvernement révolutionnaire ait pris toutes sortes de mesures pour la faire renaître<sup>1</sup>.

1. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 26 et partie non classée. — Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 502, L 1102, 1197, 2004, 2006. — *Calendrier de la ville de Valenciennes pour l'année 1790*, p. 13. — DIEUDONNÉ, *Statistique du département du Nord*, t. I, p. 145.



DESSIN PIQUÉ (MUSÉE DE VALENCIENNES)





DESSIN PIQUÉ (MUSÉE DE VALENCIENNES)

## CHAPITRE VI

### LA TECHNIQUE DE LA VALENCIENNES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

La matière première employée à la confection des dentelles provenait des retorderies du Brabant, de la Flandre ou de Valenciennes.

Cette ville comptait plusieurs retorderies au XVIII<sup>e</sup> siècle : celles de Mahieu, Claro, Dubois, J.-B. Comtesse, Degrelle et Pochez.

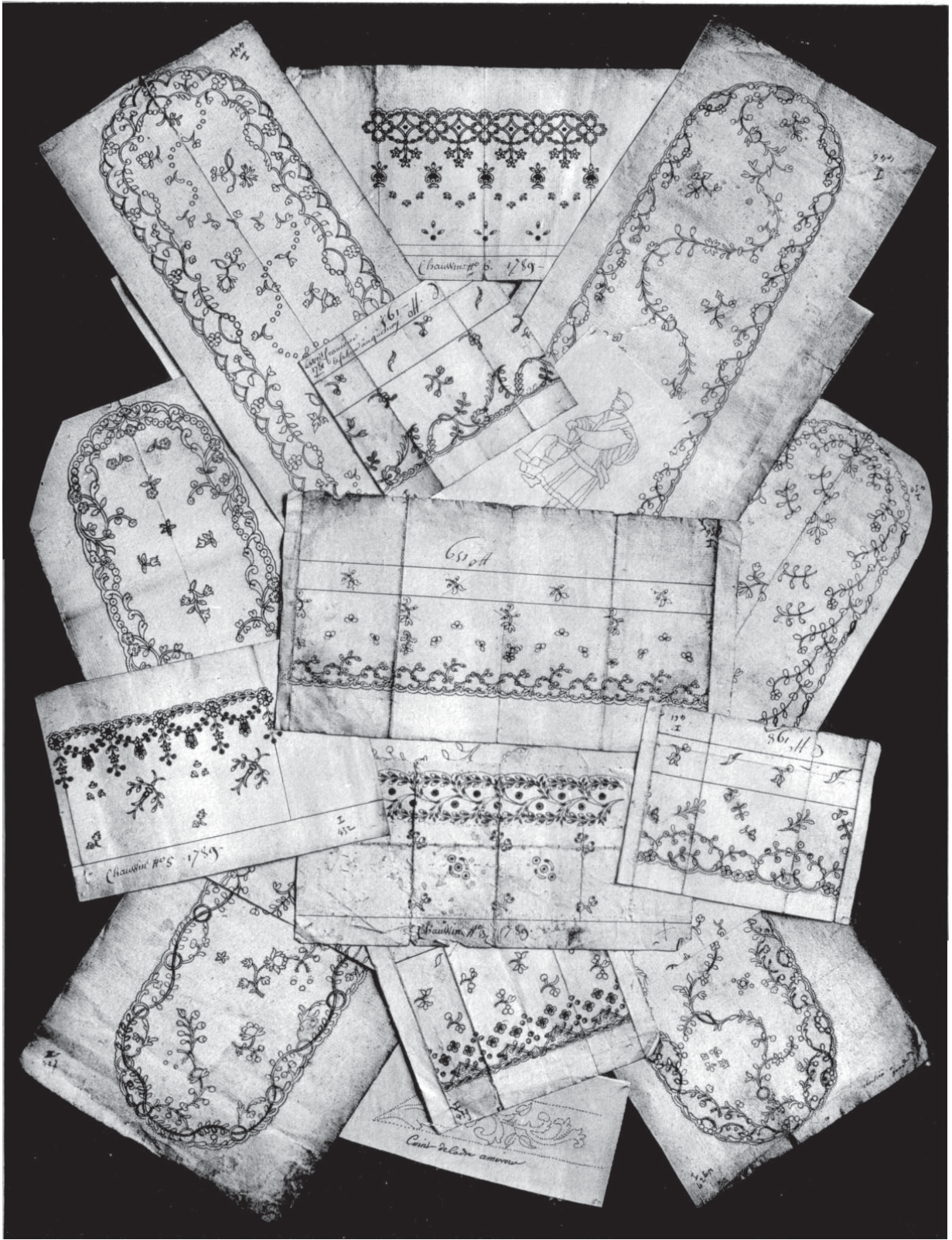
L'établissement le plus important était celui de Comtesse, fabricant de fil retors à Douai, qui, vers 1763, sollicité par plusieurs marchands de dentelles de Valenciennes et attiré par les propositions avantageuses du Magistrat, vint s'installer rue Delsaut.

Lorsqu'il habitait Douai, Comtesse avait déjà pour clients à Valenciennes Chauvin et Tribout. Établi en cette ville, il vit sa clientèle s'étendre aux autres marchands : Herent, Doisy, etc.

La réputation de son fil, qui passait pour un des meilleurs de la région, le fit rechercher en France et à l'étranger. On lui en demandait à Dieppe, Alençon, Eu, Lille, Bergues, Paris et jusqu'à Saint-Mihiel. En 1763, il en envoyait à M<sup>me</sup> de Melley, supérieure de l'Hôpital général de Dieppe ; en 1765, à Jacques Morin, marchand de dentelles à Alençon, etc.

A l'étranger, ses principaux clients étaient M<sup>me</sup> Delvigne, marchande de dentelles à Mons, et M. Sagory, négociant à Londres.

Comtesse se procurait du fil brut chez les marchands filtiers du pays, de Cambrai, Voulpaix, Ruesmes, Fontaine-aux-Bois et Douai.



DESSINS DE VALENCIENNES

(Musée de Valenciennes)

Les dentellières de Valenciennes réclamaient un fil fin, pas trop retors, uni et plat, alors que celles d'Alençon exigeaient un fil retors, ni cotonneux, ni cassant, parce qu'elles jetaient leurs fuseaux et frappaient leurs dentelles bien plus fort qu'en Flandre, ce qui détordait le fil.

Ce fil, d'une extrême finesse, se vendait jusqu'à 5 ou 600 livres la livre pesant. La quantité nécessaire pour une coiffure de femme pouvait atteindre le prix de 1,000 à 2,400 livres.

À différentes reprises, on avait tenté à Valenciennes de blanchir le fil à dentelles, mais ces essais étaient restés infructueux. Jusqu'à 1763, Valenciennes manqua de blanchisseries de fil à dentelles et chaque année ses marchands filtiers envoyaient à Anvers une quantité considérable de fil retors à blanchir. Afin de faire diminuer l'exportation du fil à l'étranger, Crommelin, inspecteur des Manufactures, encouragea un blanchisseur, nommé Dupuis, à s'établir à Valenciennes et intéressa à l'entreprise l'intendant Taboureau, ainsi que Trudaine, contrôleur général des finances. Il engagea même les retordeurs des villes voisines, Saint-Amand, Douai et Cambrai, à envoyer leurs fils chez Dupuis. L'établissement de ce dernier, situé au faubourg Notre-Dame, occupait une vingtaine d'ouvriers. Pendant l'année 1767, on y blanchit environ 1,200 livres de fil ; l'année suivante, près de 2,000 livres. Le blanchiment du fil coûtait 30 sols la livre. En 1774, Comtesse faisait blanchir son fil chez Dupuis. Cependant, bien que celui-ci réussissait de mieux en mieux dans son travail, quelques retordeurs valenciennois préféraient, comme leurs aïeux, s'adresser aux blanchisseurs d'Anvers.

D'autre part, la concurrence des retorderies de Harlem et les droits élevés qui empêchaient l'entrée des fils écrus venant de l'étranger portèrent un grave préjudice aux retorderies de Valenciennes qui, dès avant 1789, cessèrent d'être en activité<sup>1</sup>.

La fabrication de la valenciennes exigeait un outillage composé de : 1<sup>o</sup> le carreau ; 2<sup>o</sup> les épingles ; 3<sup>o</sup> les fuseaux ; 4<sup>o</sup> les patrons.

1. Le carreau ou coussin sur lequel étaient fixés les fils à faire la dentelle était, à proprement parler, le métier ; il était formé d'une planchette en bois recouverte d'un rembourrage très doux et très égal sur lequel on tendait un morceau d'étoffe.

2. Les épingles servaient, les grandes à attacher les fils, les petites à circonscrire les arêtes des carrés qui constituaient le point de Valenciennes.

3. Les fuseaux, nommés bloquets ou bloquelets, étaient de petits instruments en bois tourné, minces et légers, larges d'environ deux centimètres et au milieu desquels s'enroulait le fil. C'est en croisant, nattant et tressant ses fils que l'ouvrière

1. Arch. de Valenciennes, H 79, 82 et partie non classée : Lettres de commerce de J.-B. Comtesse. — Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 502 et 221<sup>1</sup>. — Arch. de Gand, État, ms. 928. — Bibl. de Valenciennes, mss. 787 bis, 916 et 918. — CAFFIAUX, *Essai sur le régime financier, industriel et économique du Hainaut*, p. 316.

formait le précieux tissu. Dans la valenciennes, le travail natté était particulièrement solide. Pour exécuter une dentelle de cinq centimètres de large, on ne devait pas employer moins de 2 à 300 fuseaux et davantage pour les grandes largeurs.

4. Les patrons ou dessins représentaient diverses fleurs : tulipes, œillets, iris, anémones, etc. ; des fruits : groseilles, grappes de raisin avec leurs feuilles, etc. ; des marchands chinois, etc. Mais qui donc exécutait ces dessins où la nouveauté s'alliait au bon goût ? C'étaient, non pas comme on l'a prétendu<sup>1</sup>, les meilleurs artistes que Valenciennes eût donnés à la France, mais, du moins dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, des ouvriers d'art formés probablement dans les ateliers des peintres valenciennois et des dessinateurs de Bruxelles. Les dessins préparés en cette ville étaient très goûtés par Tribout, qui en avait des assortiments. En 1764, une marchande de Mons priaît M<sup>me</sup> Comtesse, sœur de ce dernier, de lui indiquer l'adresse d'un dessinateur bruxellois. De son côté, Herent employait, en 1774, un certain Vain, dessinateur et en même temps piqueur à Valenciennes, mais il avait aussi recours au talent de Dutrieux, dessinateur à Bruxelles.

Tel était alors l'engouement des marchands valenciennois pour les dessins de cette ville qu'en 1770 Tribout y envoyait sa fille prendre les leçons d'un certain Decoster, établi cul-de-sac des Minimes. Aussi M<sup>me</sup> Tribout, en informant M. de Bonneval de l'envoi d'une paire de manchettes de Bruxelles, ajoutait-elle : « J'espère, Monsieur, que vous la trouverez parfaite et d'un beau dessin, car c'est ma fille qui l'a dessiné étant à Bruxelles. » Le même jour, elle écrivait à M<sup>me</sup> de Grammont : « Voilà, Madame, six dessins que ma fille vient de dessiner pour vous. »

Mais les marchands de Valenciennes recevaient aussi de nombreux patrons des marchands de Paris. Tribout, qui entretenait de fréquentes relations avec ces marchands, y envoya aussi sa fille, l'année suivante, se perfectionner dans l'art du dessin. Et c'est elle qui se chargea dans la suite de reproduire les vieux dessins de Paris adressés à son père.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le goût des beaux-arts demeurait très vivace chez les marchands valenciennois ; il suffira de rappeler que J.-B. Comtesse, fabricant de fil retors, avait été en 1751 l'élève du peintre Louis Watteau et que son épouse s'adonnait aux arts. Et comment en eût-il pu être autrement à une époque où la capitale du Hainaut comptait encore nombre d'artistes distingués, où Saly modelait la statue de Louis XV, où Gilis sculptait les bustes des douze Césars, ornements du Beffroi, et la statue d'Hercule domptant Cerbère, où J.-B. Danezan exécutait les Cariatides pour la façade de l'Hôtel-de-Ville ?

Ce goût des beaux-arts se traduisait par l'originalité qu'apportaient les mar-

1. A. MABILLE DE PONCHEVILLE, *ouvr. cité*, p. 74.



DESSINS PIQUÉS

(Musée de Valenciennes)

chands dans le choix ou même le tracé des esquisses et des dessins. Ils ne se bornaient pas à copier servilement ceux qu'on leur procurait, ils en inventaient de nouveaux ou modifiaient les anciens. « Je joins ici, écrivait le 23 juillet 1766 M<sup>me</sup> Tribout à son correspondant de Bruxelles, un de mes dessins de barbe de ces espèces de coeffes, dites colettes, pour servir de modèle à votre dessinateur, quant à la longueur et la largeur seulement et non pas sur le goût du dessin qui n'est plus de mode. Je vous observe cependant que dans les bouts de dessin que je vous demande il ne faut d'ouvrage, ainsi qu'à la bordure, et rien que du raiseau dans le milieu, mais il convient que les bordures soient de dessins très agréables et du goût le plus nouveau. » En 1787, M<sup>lle</sup> Tribout imaginait de faire ajourer les pois pour rendre le dessin plus joli et bien différent de ceux qu'employaient ses confrères. N'ayant plus les loisirs d'en tracer elle-même, elle s'adressait à M. Decoster, le dessinateur qui lui avait donné des leçons, lui demandant des dessins riches, quoique faciles à travailler, et lui indiquant des modifications à introduire dans les esquisses qu'il lui avait envoyées. « Je garde ici, lui disait-elle le 11 juillet 1787, les douze esquisses de manchettes, parce qu'à mes moments perdus je les achèverai et arrangerai à ma fantaisie. Je vous les paierai de même et cela évitera les frais de renvoy. Ces dessins sont bons pour les ouvrages ordinaires, mais j'en voudrais encore six ou huit en ce qu'il se fait de plus riche, même largeur que vous faites pour les superbes manchettes de points à l'aiguille et de goûts rares et particuliers, que vous ne donneriez qu'à moi. Ne les envoyez de même qu'au crayon, mais que les esquisses aient un tiers de Brabant de longueur. Je suis pressée de ces dessins.

« Quant aux barbes, j'en aye choisi quatre que j'ai désignées sur les esquisses. Sur le dessin qui est étiqueté 1, vous poserez les grands bouquets d'un que je ne prends pas et où j'ai mis « vu 2 ». Vous ferez des barbes de la longueur de celles qu'on fait chez vous avec les poignets, hauteur de quarante lignes. Les jabots, hauteur de vingt-quatre lignes, et les deux dessins d'aunage doivent aussi avoir un tiers de Brabant de longueur.

« Je serais aise que les bouquets dans chaque barbe, c'est-à-dire les plus grands, fussent variés et qu'il y en ait de trois ou quatre espèces le long des barbes. Ces quatre dessins de parure seront encore pour de l'ordinaire. Mais j'en voudrais au moins deux uniques pour le goût, pour faire faire dans le parfait, pour que l'on puisse continuer de dire : « C'est chez M<sup>lle</sup> Tribout où il faut aller pour les dessins recherchés. »

« Observez, je vous prie, que quoy que ce soit pour du beau, il ne faut pas les fleurs ni les tiges plus délicates que vous ne les avez dessinées. C'est la bonne grosseur pour notre fabrique. Il faut seulement faire de jolies fleurs, de jolies bordures et disposées d'une manière peu commune. »

Sa plus grande préoccupation consistait à se procurer des dessins qui ne seraient